

le quel qui me signet yvon de galle
recteur de ploumoguer.

Marie Anne fille légitime et naturelle de François
lequel a marié le sieur de la metairie du manoir
de Cochard né le premier novembre mil sept
Cent trente deux baptisé le lendemain par le
dub^{te} recteur, le parrain a esté Jean de querec et la
marraine Marie le sieur qui ne signent. J. B. galle
recteur de ploumoguer.

Le jour onzieme novembre mil sept cent trente deux
a esté enterre en cette Eglise le corps de michel le
garnon âgé de cinquante ans deede fils a Constantin
lequel a esté au comoy avec Louis, Jean et Louis et
autres. C. Labous p^{re} de ploumoguer.

hante
ans
trois
ques le
de plou
et de de
ploum
en face
adom
manier
sont le
yvon
Codic
e y